



EPALINGES

## **PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N°11/2012**

**Concerne : Salle des spectacles de la Croix-Blanche - Mise aux normes et modernisation du matériel et des infrastructures scéniques**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation une demande de crédit d'un montant de CHF 150'000.- (cent cinquante mille francs) destiné à la mise aux normes et à la modernisation du matériel et des infrastructures scéniques de la salle des spectacles de la Croix-Blanche à Epalinges. Cette demande de crédit comprend notamment la mise aux normes et la sécurisation des installations scéniques pour un montant d'environ CHF 47'500.- (quarante-sept mille cinq cents francs) et la modernisation du système des tirages à contrepoids pour un montant de CHF 89'400.- (huitante neuf mille quatre cents francs), le solde d'environ CHF 13'100.- (treize mille cent francs) correspond aux travaux de raccordements électriques et aux divers et imprévus.

### **1. Préambule**

La construction de la salle des spectacles de la Croix-Blanche à Epalinges a débuté en 1969. Cette grande salle a été inaugurée en 1972. Plusieurs transformations et améliorations y ont été apportées au cours de ces quarante années, notamment du côté des cuisines et concernant les sorties de secours, ainsi que pour améliorer les accès et créer un WC pour les personnes à mobilité réduite. Par contre, aucune modification n'a été apportée aux infrastructures scéniques ou concernant leur mise aux normes en matière de sécurité.

Aujourd'hui, cette salle donne satisfaction aux sociétés, troupes de théâtre et orchestres qui l'utilisent. Pour preuve, le répertoire des occupations affiche régulièrement plus d'une trentaine de réservations par année pour des prestations nécessitant l'utilisation de la scène, et ce, parfois, pendant plusieurs jours.

Les infrastructures de scène ont été réalisées il y a une quarantaine d'années, lors de la construction du bâtiment. Aujourd'hui, elles sont obsolètes et ne correspondent plus aux exigences actuelles. Leur vétusté peut même parfois donner des frissons à tous ceux qui doivent y travailler. La mise en place des décors et des éclairages, ainsi que toutes les manipulations du matériel scénique lors des installations, désinstallations et représentations des différents spectacles et manifestations nécessitant l'utilisation de la scène sont devenues dangereuses.

Pour éviter tout risque, la Municipalité a dû, en urgence, en mai 2012, octroyer un crédit exceptionnel de CHF 12'289.85 pour réaliser les travaux indispensables pour assurer la sécurité des utilisateurs de la scène. Ces travaux seront effectués durant la semaine du 24 au 26 septembre 2012, seul créneau encore libre du planning d'utilisation de la salle des spectacles.

Les travaux liés à cette intervention urgente concernaient :

- 1) Le service de sécurité de base comprenant un contrôle général de la mécanique et des équipements de sécurité, un contrôle des serrages des vis des porteurs et poulies, un contrôle des fin de courses en cas d'entraînements motorisés, treuils, tirages à contrepoids etc. et le nettoyage-graissage des rails de rideaux.
- 2) Les travaux de 1<sup>ère</sup> urgence, à savoir :
  - Sécurisation des poulies volantes pour les câbles d'alimentation.
  - Changement des câbles et du treuil de sécurité pour la commande du pont d'éclairage (architrave).

## **2. Solde des travaux à réaliser**

Afin d'assurer la sécurité et l'intégrité physique des utilisateurs de la scène et du concierge, il est impératif d'effectuer les travaux de 2<sup>ème</sup> priorité décrits dans l'offre N° C3526a du 15.04.2011 de l'entreprise Eberhard Scène SA.

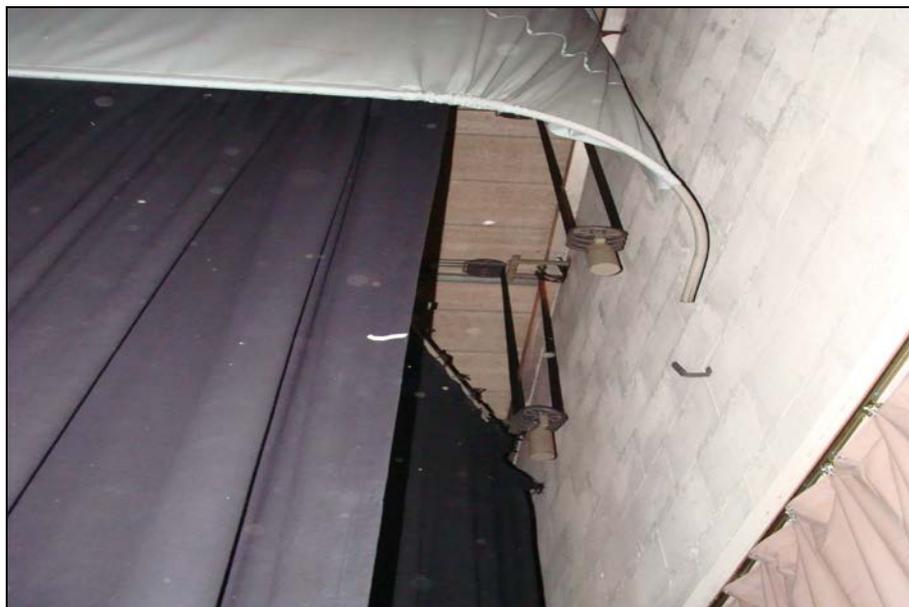
En effet, dernièrement, deux incidents ont eu pour cadre la scène de la salle des spectacles. Début mai 2012, le concierge a retrouvé une pièce métallique tombée sur scène entre deux répétitions. Cet événement aurait pu être catastrophique si par malheur quelqu'un s'était trouvé sur les lieux lors de la chute de cette pièce métallique.

A la même époque, le pont d'éclairage est descendu de 50 cm, et ce sans aucune intervention humaine, car le treuil permettant la manipulation de cette passerelle était défectueux et présentait un danger potentiel pour les utilisateurs. De plus, l'entreprise qui entretient le matériel de scène avait déjà signalé qu'un de ses monteurs avait été blessé en raison de ce treuil défectueux. Celui-ci sera remplacé suite au crédit exceptionnel accordé par la Municipalité en mai 2012.

Pour mémoire, l'entreprise Eberhard Scènes SA, qui effectue l'entretien de notre matériel scénique, avait déjà informé la commune en 2008 de l'impérieuse nécessité de remplacer et de mettre aux normes de sécurité actuelles l'installation scénique de notre salle des spectacles.

## Travaux de mises aux normes

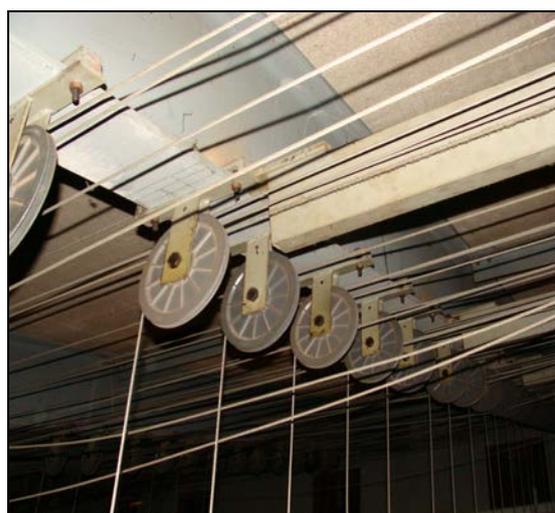
### Câbles de sécurité pour poulies verticales



Ci-dessus, une photo d'un des contrepoids mettant en tension les câbles des rampes d'éclairage. Ces contrepoids sont actuellement non sécurisés, ils ont une masse d'environ 15 kg chacun et sont situés à 4 mètres juste au-dessus du passage emprunté par tout le personnel de scène, les acteurs, artistes et musiciens.

1. Changement des câbles en acier pour tirage avec doublage (HT) CHF 3'204.00

### Câbles de tirage



2. Changement des câbles en acier pour tirage sans doublage (HT) CHF 8'862.00

### Trellis de protection sur la paroi des contrepoids



Les normes de sécurité actuelles imposent une protection des utilisateurs par la pose d'un grillage pour le cas où un pain de contrepoids devait tomber ou sortir de son chariot de stockage.

3. Treillis de protection pour paroi des contrepoids (HT) CHF 10'264.00

### Sécurisation du lieu de stockage surplombant la scène



L'absence de barrière sur ce lieu de stockage, situé 4 mètres au-dessus de l'arrière scène, ne répond plus aux normes de sécurité actuelles. Il est là aussi impératif d'agir rapidement.

4. Barrières de sécurité sur le dépôt de l'arrière scène (HT) CHF 1'817.00
5. Echelle d'accès au dépôt de l'arrière scène (HT) CHF 742.00

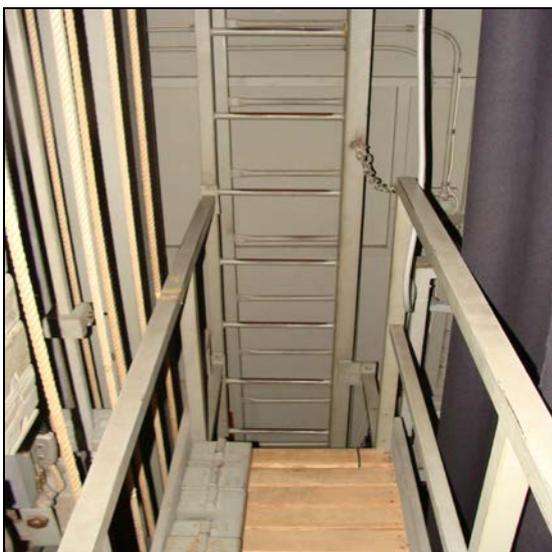
### Barre d'éclairage



Lors du remplacement des câbles en acier (voir le point « câbles de tirage » ci-dessus), il est préconisé de remplacer les barres d'éclairages (actuels tubes de 40 mm de diamètre) par des perches doubles d'un diamètre de 48,3 mm en forme d'échelle. Ainsi, des projecteurs actuels tels que les projecteurs motorisés pourront être suspendus sans risque.

6. Remplacement des tubes de 40mm par des perches de 48.3mm (HT) CHF 17'250.00

### Portillons de sécurité

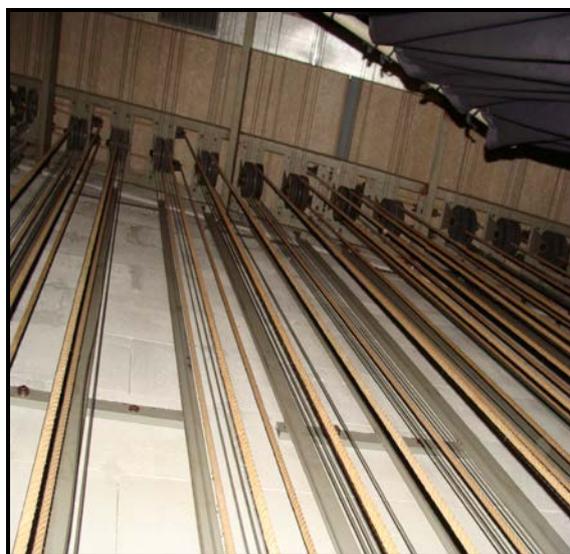
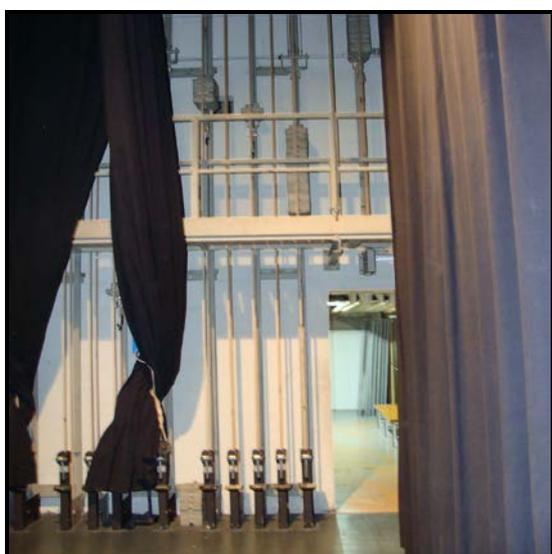


Sur les passerelles destinées à la manipulation des décors et de l'éclairage, les normes actuelles de sécurité ne sont plus respectées. Il est indispensable de poser des portillons avec fermeture automatique, afin de sécuriser ces passerelles sur lesquelles le personnel de scène et le concierge se déplacent dans l'obscurité.

- |    |   |     |          |
|----|---|-----|----------|
| 7. | Portillons de sécurité sur pont d'éclairage (HT)                    | CHF | 1'275.00 |
| 8. | Portillons avec fermeture automatique sur passerelle côté cour (HT) | CHF | 455.00   |

### 3. Modernisation

#### Modernisation du système de tirage manuel



Afin de pouvoir proposer des spectacles de plus en plus féeriques, les organisateurs de spectacles utilisent des moyens techniques de plus en plus importants et sophistiqués, tels que rampes de « light show », projecteurs automatisés motorisés, etc.

Toutes ces nouvelles technologies sont installées sur les perches d'éclairages, dont la manipulation se fait à la force du poignet.

Lors des représentations, les ajustements de ces rampes se font à la main et de manière peu sécurisante pour les artistes, comédiens, musiciens et les enfants qui circulent en dessous.

En effet, le poids des perches est compensé par des contrepoids, ceux-ci sont installés le long de la paroi derrière le futur grillage (Treillis de protection sur la paroi des contrepoids).

Il arrive souvent que ces charges soient mal équilibrées. Si à ce moment-là, la personne qui manipule le frein maintenant la corde du tirage manuel n'est pas attentive, elle peut être entraînée par le poids de celle-ci. Effectivement, le poids sur la corde peut facilement surprendre une personne et lui faire lâcher celle-ci, ce qui aurait comme conséquence que la perche vienne s'écraser au sol ou au plafond.

La motorisation de ces perches apporterait évidemment une plus grande sécurité. La montée et la descente des perches seraient gérées par des moteurs, en douceur et en toute sécurité. De plus, cela permettrait une manutention beaucoup moins physique et plus précise.

9 . Modernisation du système de tirage manuel (HT)

CHF 82'777.00

#### **4. Réalisation et planning**

##### **a) Choix du mandataire**

L'étude et le rapport pour la mise en conformité de ces infrastructures scéniques et de son matériel ont été établis par la société Eberhard Scènes SA, fondée en 1903 à Weessen près de Glaris. Le bureau de Cortaillod a été créé en 1975.

Quelques références de l'entreprise Eberhard Scènes SA :

- La scène de la salle d'Epalinges en 1971
- La scène de la salle Eben Hézer à St-Légier
- La scène de la salle communale de Colombier
- La scène du prestigieux théâtre du Bolschoï à Moscou.

##### **b) Mise en conformité**

Il ne s'agit pas là d'une rénovation complète de la scène, mais d'une mise en conformité, afin de répondre aux nouvelles normes relatives à la sécurité. En effet, suite à divers accidents survenus sur des scènes ces dernières années, les normes de sécurité ont été durcies.

##### **c) Modernisation**

Tout le matériel technique de scène pèse de plus en plus lourd, et il devient dangereux de le manipuler avec des cordes et des tirages manuels.

Afin de diminuer les risques, la mécanisation de 10 rampes au moyen de treuils à commande électrique (sur les 18 rampes de la scène équipées actuellement de cordes de tirage manuel) correspond à un investissement certes non négligeable, mais cela permettra de répondre aux demandes formulées par les « locataires-utilisateurs » de la scène et rendra encore plus attractive notre salle des spectacles.

Le maintien de 8 rampes avec un système de tirage manuel se justifie principalement par le fait que ces rampes sont principalement destinées à la manipulation des différents rideaux (toile de fonds, rideau de manœuvre, taps, pendrillons et frises), éléments moins lourds et plus facilement manoeuvrables que les rampes de projecteurs ou celles destinées aux décors.

##### **d) Planning**

Les travaux de mise en conformité et de modernisation des infrastructures scéniques devraient durer 2 ou 3 semaines. Aucune plage d'une telle durée n'étant disponible durant la fin de l'année 2012 et le premier semestre 2013, c'est pendant la période estivale que ces aménagements pourront être réalisés, soit en juillet, soit en août 2013.

## 5. Coût et financement

Le coût global TTC de tous les travaux de remise en état et de modernisation du matériel et des infrastructures scéniques de notre salle des spectacles est de CHF 150'000.- (cent cinquante mille francs).

### *Répartition du coût total de l'opération*

Mise aux normes actuelles de sécurité	CHF	47'378.50
Modernisation du matériel	CHF	89'399.15
Travaux de raccordements électriques	CHF	5'000.00
Divers et imprévus	CHF	<u>8'222.35</u>
Total (TTC)	CHF	<u>150'000.00</u>

L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer ces travaux sans recourir à l'emprunt.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle qui en découlerait est estimée à CHF 4'170.-- (calculée à 2.78 %, taux moyen de la dette au 31 décembre 2011).

Excepté l'éventuel service de la dette, la mise en conformité et la modernisation de ces infrastructures scéniques n'entraînera pas des dépenses de fonctionnement supplémentaires.

## 6. Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité n° 11/2012 du 13 août 2012,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### d é c i d e

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 150'000.- (cent cinquante mille francs) pour les travaux de mise aux normes et de modernisation du matériel et des infrastructures scéniques de la salle des spectacles de la Croix-Blanche ;**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt, aux meilleures conditions, auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;**
3. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 13 août 2012

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire-adjointe :

Maurice Mischler

Monique Andujar

#### Annexes :

- offre N° C3526a de l'entreprise Eberhard Scènes SA du 15.04.2011
- offre N° C3763 de l'entreprise Eberhard Scènes SA du 23.03.2012

**Représentant municipal délégué : M. Bernard Krattinger**